

**SCIC Les 3 colonnes du maintien et du  
soutien au domicile**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

## **MAZARS**

SIEGE SOCIAL : LE PREMIUM - 131, BOULEVARD STALINGRAD - 69624 VILLEURBANNE CEDEX  
TEL : +33 (0) 4 26 84 52 52 - FAX : +33 (0) 4 26 84 52 59

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE  
LYON ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LYON  
CAPITAL DE 5.986.008 EUROS - RCS LYON 351 497 649

# **SCIC Les 3 colonnes du maintien et du soutien au domicile**

Société anonyme au capital variable

Siège social : 1 chemin Jean Marie Vianney 69130 Ecully

R.C.S : 797 676 749

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2018

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

A l'assemblée générale de la société SCIC Les 3 colonnes du maintien et du soutien au domicile,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SCIC Les 3 colonnes du maintien et du soutien au domicile » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'essentiel de l'actif de votre société est constitué de stocks qui sont évalués conformément aux règles et méthodes indiquées dans la note intitulée « Stocks » de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**SCIC LES 3  
COLONNES DU  
MAINTIEN ET DU  
SOUTIEN AU  
DOMICILE**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le  
30 juin 2018*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 26 novembre 2018

Le Commissaire aux comptes

**M A Z A R S**



---

Pierre BELUZE

---

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 294	14 218	9 076	16 155
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	19 105		19 105	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	8 680		8 680	8 680
Constructions	354 872	50 195	304 677	318 872
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	178 345	49 900	128 446	78 985
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	153		153	153
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	20 000		20 000	
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 637		7 637	7 504
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 086</b>	<b>114 312</b>	<b>497 773</b>	<b>430 348</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	16 660 164		16 660 164	11 054 366
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>5 000</b>		<b>5 000</b>	<b>5 000</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	14 557		14 557	13 836
Autres créances	41 568		41 568	38 869
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 876 066		7 876 066	11 715 677
Charges constatées d'avance (3)	22 793		22 793	21 870
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24 620 149</b>		<b>24 620 149</b>	<b>22 849 618</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	8 332		8 332	26 288
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 240 567</b>	<b>114 312</b>	<b>25 126 254</b>	<b>23 306 254</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



## Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	14 082 200	12 741 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-420 967	-187 972
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-196 553</b>	<b>-232 995</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 464 680</b>	<b>12 320 133</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs	8 147 000	8 147 000
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>8 147 000</b>	<b>8 147 000</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 296 026	2 615 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 325	101 788
Dettes fiscales et sociales	137 212	121 721
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12	332
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 514 575</b>	<b>2 839 121</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 126 254</b>	<b>23 306 254</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 414 124	1 724 524
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 100 451	1 114 597
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs	196 362	597 528
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/06/2018	30/06/2017
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	283 452		283 452	697 000
Production vendue (services)	981 100		981 100	397 773
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 264 551</b>		<b>1 264 551</b>	<b>1 094 773</b>
Production stockée			-773 173	-488 468
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			15 930	7 778
Autres produits			19	6
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>507 327</b>	<b>614 090</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			272 132	310 809
Impôts, taxes et versements assimilés			52 805	49 269
Salaires et traitements			234 460	244 192
Charges sociales			74 194	72 061
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			70 729	97 484
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			19	14
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>704 339</b>	<b>773 828</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-197 012</b>	<b>-159 739</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)			242	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			18	63
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>260</b>	<b>63</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			-482	47 609
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>-482</b>	<b>47 609</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>742</b>	<b>-47 547</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-196 270</b>	<b>-207 285</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	735	8 316
Sur opérations en capital	3 300	550
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>4 035</b>	<b>8 866</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	207	8 955
Sur opérations en capital	4 111	1 060
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		24 560
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>4 318</b>	<b>34 575</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-283</b>	<b>-25 709</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>511 622</b>	<b>623 018</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>708 175</b>	<b>856 013</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-196 553</b>	<b>-232 995</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



**ETATS FINANCIERS**

**2018**

*Période du 01/07/2017 au 30/06/2018*

**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA SCIC LES 3 COLONNES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 25 126 254 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 196 553 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- \* Constructions : 25 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 9 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 4 ans
- \* Matériel de bureau : 2 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans
- \* Mobilier : 4 à 8 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Le plan comptable adopté à compter de l'exercice précédent permet un suivi individualisé du coût de production de chaque projets acquis en viager, selon la méthode du prix détaillé, détaillant pour chaque projet dans des sous-comptes la valeur de la rente et les coûts accessoires et liés à la gestion des projets.

Lorsqu'un bien acheté en viager fait l'objet d'une revente au crédit-rentier, concomitamment à l'acquisition, de l'usufruit ou du droit d'usage et d'habitation, la quote-part du bien destockée de manière anticipée est évaluée, en l'absence de toute autre possibilité d'évaluation fiable, pour un montant équivalant au prix de cession de l'usufruit ou de droit d'usage et d'habitation.

Les coûts directs de gestion interne rattachables à chacun des éléments stockés sont évalués de façon forfaitaire par application d'un coût standard de 3% de la valeur vénale du bien lors de son entrée en stock et 0.4% de cette même valeur chaque année.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.



## Règles et méthodes comptables

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0,7 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 34 815 euros

Part des engagements qui ont été contractés au profit de dirigeants : 17 619 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

## Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 476 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Les coûts d'emprunt sont inclus dans le coût de production des stocks.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 669	19 729		42 399
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>22 669</b>	<b>19 729</b>		<b>42 399</b>
- Terrains	8 680			8 680
- Constructions sur sol propre	354 872			354 872
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	45 367			45 367
- Matériel de transport	43 000	77 109	6 000	114 109
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 533	7 337		18 870
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>463 451</b>	<b>84 446</b>	<b>6 000</b>	<b>541 897</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	153			153
- Autres titres immobilisés		20 000		20 000
- Prêts et autres immobilisations financières	7 504	134		7 637
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7 656</b>	<b>20 134</b>		<b>27 790</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>493 777</b>	<b>124 309</b>	<b>6 000</b>	<b>612 086</b>




**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 729	84 446	20 134	124 309
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>19 729</b>	<b>84 446</b>	<b>20 134</b>	<b>124 309</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 000		6 000
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>6 000</b>		<b>6 000</b>

## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCIC MEADOMUS 75020 PARIS	20 200		99,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	20 000	20 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 514	7 704		14 218
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 514</b>	<b>7 704</b>		<b>14 218</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	36 000	14 195		50 195
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 268	5 657		14 924
- Matériel de transport	5 978	22 001	1 889	26 090
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 669	3 216		8 885
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>56 915</b>	<b>45 069</b>	<b>1 889</b>	<b>100 094</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>63 429</b>	<b>52 773</b>	<b>1 889</b>	<b>114 312</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 86 556 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 637		7 637
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 557	14 557	
Autres	41 568	41 568	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 793	22 793	
<b>Total</b>	<b>86 556</b>	<b>78 919</b>	<b>7 637</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	500
Etat - produits à recevoir	9 854
<b>Total</b>	<b>10 354</b>



## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 14 082 200,00 euros décomposé en 281 644 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
	254 822	28 127	1 305	281 644
<b>TOTAL</b>	<b>254 822</b>	<b>28 127</b>	<b>1 305</b>	<b>281 644</b>

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 514 575 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 983 176	569 052	1 355 656	1 058 468
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 325	81 325		
Dettes fiscales et sociales	137 212	137 212		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	312 862	312 862		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>3 514 575</b>	<b>1 100 451</b>	<b>1 355 656</b>	<b>1 058 468</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 235 601			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	491 870			
(**) Dont envers les associés	312 850			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 185
Honoraires np	42 576
Int.courus s/emprunts participatifs	196 362
Dettes provis. pr congés à payer	10 056
Charges sociales s/congés à payer	4 750
Etat - autres charges à payer	5 272
Taxe foncière cap	585
<b>Total</b>	<b>261 786</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	12 205		
Crédit bail d'avance	288		
Locations immobilières d'avance	7 547		
Charges locatives d'avances	2 753		
<b>Total</b>	<b>22 793</b>		